



Compte rendu de la réunion du 12 juin 2009 Du Conseil de Communauté de la Basse-Marche

L'an deux mille neuf, le douze juin, le Conseil de la Communauté de Communes de la BASSE-MARCHE, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie de Thiat sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMAILLE, Président.

Date de convocation du Conseil de communauté : 4 juin 2009

Présents : MM. & Mmes GUILLEMAILLE, ALLARD, KAZMIERCZYK, SAUMONT, BENOT, MASSART, BLANC, NIVARD, MARTEL, FAURY, LACOUX, PORTAL, REYNAUD, MILCENT, BROUSSAL, BRISSIAUD, ROY, MOREAU.

Absents représentés : Mme & MM. PERROT, JARDEL et DIOTON étaient respectivement représentés par Mme LABROUSSE, M. BONNIN et Mme LEMOINE.

M Jean-Pierre ROY a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 21 Présents : 21 Votants : 21

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

DM1

Le Conseil de Communauté donne son accord pour pratiquer les virements de crédit ci après :

Chapitre 042 / Article 6875 : - **138 890€**

Tarif de la garderie périscolaire

Le Conseil de communauté examine le bilan déficitaire de la garderie, actuellement supporté par la Communauté de communes.

A vu de ce déficit, le Conseil de communauté décide après délibération, une augmentation du tarif de ce service à compter du 1^{er} septembre 2009.

- Forfait mensuel par enfant : 17.00€
- Gratuité à partir du 3^{ème} enfant

Cotisation Pays - Participation à l'étude de services

Le Président informe le Conseil de Communauté que le Budget 2009 a validé la cotisation au Pays du Haut Limousin.

Cette cotisation inclue cette année, outre la cotisation de base de 1.95€/ habitant, et une participation à l'animation habitat (fixée dans la convention OPAH) d'un montant de 11 897.15€, une participation à l'étude de services.

Le montant demandé pour cette dernière participation a été validé à 0.50€/ habitant sur 2 années soit 0.25€/ habitant en 2009 et en 2010.

Le Conseil de communauté après délibération, accepte la participation supplémentaire de 0.25€/habitant pendant 2 années, pour l'étude de service initiée par le Pays.

Ce montant est inscrit au Budget de la Communauté de communes

Projet éolien

Le Président informe le Conseil de l'avancement du projet.

La Charte d'engagement moral avec Ostwind est en cours d'élaboration.

La commission « éolien » va être réunie au mois de juillet pour prendre connaissance des scénarios et des études en cours.

Le Président,
Jean-Marie GUILLEMAILLE